

---

Adresse des administrateurs du district de Mont-Unité (Hautes-Pyrénées), qui fait l'éloge du représentant Dartigoeyte et applaudit au décret qui abolit l'esclavage des nègres, lors de la séance du 9 floréal an II (28 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du district de Mont-Unité (Hautes-Pyrénées), qui fait l'éloge du représentant Dartigoeyte et applaudit au décret qui abolit l'esclavage des nègres, lors de la séance du 9 floréal an II (28 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 443;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28519\\_t1\\_0443\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28519_t1_0443_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

partement et les environnants. La Société en délibérant cette adresse n'a été guidée que par le sentiment de la justice et de la vérité. S. et F. ».

BUTEAUX (*présid.*), BLANCHARD (*secrét.*),  
AGASSE (*secrét.*).

[*Sisteron, ... germ. II*].

« Citoyens représentants,

Nous avons appris avec regret que la calomnie poursuivait les représentants Barras et Fréron. Nous pensons que c'est un nouveau projet des ennemis de la République pour diviser les patriotes et opérer un mouvement contre-révolutionnaire; c'est une nouvelle manœuvre des agens de Pitt pour résusciter la guerre civile; nous vous devons la vérité et vous rendre un témoignage éclatant de leur conduite dans les départements méridionaux.

Barras et Fréron furent envoyés dans notre département pour accélérer la levée des 300 000 hommes qui devaient former le complément de l'armée. A leur arrivée notre département était plongé dans la plus profonde apathie et le modérantisme; ils y ramenèrent l'esprit public et l'élevèrent à la hauteur des circonstances; ils nous développèrent avec force et énergie les principes de la Montagne et nous dévoilèrent le complot infâme qui a failli perdre la République. La terreur fut mise à l'ordre du jour, les gens suspects furent arrêtés.

Les sections de Marseille s'ouvrirent, les intrigans et les factieux y dominant, elles relèvent l'espoir et le courage de l'aristocratie abattue dans notre département. Les factieux et les royalistes peignent ces deux représentants comme des hommes avides de sang provoquant au meurtre et au pillage. Le mouvement contre-révolutionnaire opéré à Marseille se communique à notre département. Barras et Fréron sont obligés de se retirer dans le département du Var où l'esprit sectionnaire n'avait point encore pénétré. Ils contribuent à retenir ce département dans les vrais principes et à conserver pendant quelque temps Toulon à la République. Enfin l'or de Pitt soulève Toulon, ils s'échappent et se retirent à l'armée d'Italie qu'ils conservent à la République. L'infâme Toulon ouvre son port aux Anglais et aux Espagnols. Ils les empêchent par leurs mesures vigoureuses de se répandre dans le département du Var. Ils arrivent à Marseille où ils relèvent le courage et l'énergie des patriotes de cette commune, remplie encore de malveillants. Ils y établissent des ateliers révolutionnaires pour la fabrication des armes, et une fonderie de canons, enfin par leur vigilance et l'activité de leurs mesures ils contribuent à rendre à la République la rebelle Toulon et à en chasser les Anglais.

Représentants, vous avez sauvé le vaisseau de l'Etat battu par la plus violente tempête. Vous le conduirez au port par vos mesures sages et révolutionnaires. Point de paix, point de trêve avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République jusqu'à ce qu'ils soient anéantis et qu'ils aient disparu de la surface. Nous adhérons avec transport au décret qui bannit du territoire de la République les gens suspects et prononce la confiscation de leurs biens ».

[mêmes signatures].

## 12

Les administrateurs du district de Mont-Unité louent la conduite du représentant du peuple Dartigoeyte, applaudissent au décret qui abolit l'esclavage des nègres, et invitent la Convention nationale à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (1).

[*Mont-Unité, 2 germ. II*] (2).

« Représentants,

Placés par Dartigoeyte, votre collègue, au poste honorable mais pénible de fonctionnaires publics, les membres de l'administration régénérée du district de Mont-Unité, s'empressent de manifester les sentiments de reconnaissance dont ils sont pénétrés envers la Sainte Montagne, qui a envoyé dans ce district, un de ses plus zélés soutiens: Dartigoeyte; ce vertueux et intrépide républicain, cet apôtre de la liberté, a d'une main sûre, frappé de la massue nationale le fédéralisme et ses partisans, et le peuple, applaudissant à cette mesure révolutionnaire, a bien prouvé le respect et la vénération que lui inspire la représentation nationale

Représentants, vous sur qui repose l'espoir et le bonheur de tout l'univers, recevez nos félicitations, sur l'énergie et la sagesse qui caractérisent vos décrets, et notamment ceux qui proclament la liberté des nègres, et ordonnent le partage entre les sans-culottes indigents, des biens des ennemis de la République. Continuez vos travaux salutaires, surtout ne descendez de la Montagne sacrée, qu'après que les trônes des tyrans seront renversés, les traîtres exterminés, et les droits de l'homme fondés sur des bases impérissables; lorsqu'enfin, l'amour sacré de la liberté et de l'égalité aura électrisé tous les cœurs et anéanti le despotisme.

Pour nous qui n'eûmes jamais en vue que le bonheur du peuple, le triomphe de la raison, la prospérité de la République, nous marcherons d'un pas ferme vers la régénération politique; nous soutiendrons avec zèle le gouvernement révolutionnaire, et nous défendrons constamment les intérêts du peuple qui nous sont confiés. Vive la République, vive la Montagne! ».

LACROZE, CARRIC, DEBENT, LAMOLE, SENSAT,  
LACOSTE, PASCAL, CLAVERIE, NOGUÉS,  
CAMPARAN, DARTUGUE.

## 13

Le directoire du district de Nancy annonce à la Convention nationale que des biens d'émigrés estimés 410 000 liv., ont été vendus 790 000 livres (3).

(1) P.V., XXXVI, 185. B<sup>4n</sup>, 13 flor.; Saint-Arroman (Hautes-Pyrénées).

(2) C 302, pl 1094, p. 23.

(3) P.V., XXXVI, 186. B<sup>4n</sup>, 11 flor. (1<sup>er</sup> suppl.); J. Sablier, n<sup>o</sup> 1286; J. Perlet, n<sup>o</sup> 588; Débats, n<sup>o</sup> 590, p. 164.